

Assemblée Générale du 29 Septembre 2020

PROJET

Validé par le Conseil
d'Administration du 24 juin 2020 et à
l'AG du 29 septembre 2020



Comptes annuels 2019

2019-2020

- ▶ Bilan
- ▶ Compte de résultat
- ▶ Annexe

SOMMAIRE

BILAN PROPRE AFIPH 2019 – ACTIF	5
BILAN PROPRE AFIPH 2019 – PASSIF	6
COMPTE DE RESULTAT 2019	7
1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	9
1.1 CREDIT D'IMPOT SUR LA TAXE SUR LES SALAIRES	9
1.2 INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2019	9
1.3 EMPRUNTS	9
1.4 AVENANT N°4 AU CPOM ONDAM ET NEUTRALISATION DE L'EXCEDENT DE FACTURATION « AMENDEMENT CRETON »	9
1.5 DEPRECIATION DE LA VALEUR DE L'IMMEUBLE A SAINT MAURICE L'EXIL : ESAT AEIR	9
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	10
2.1. LITIGES AVEC L'URSSAF SUR L'EXONERATION « AIDE A DOMICILE » POUR LE SAVS	10
2.2. COVID 19	10
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE	10
3.1. APPLICATIONS DES PRINCIPES COMPTABLES	10
3.2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
3.3. DEROGATIONS LIEES A L'APPLICATION DE L'INSTRUCTION COMPTABLE M 22	12
4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN	13
4.1. L'ACTIF IMMOBILISE	13
4.1.1. MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS	13
4.1.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/19	14
4.2 EVALUATION DES STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	14
4.3 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES	15
4.4 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	16
5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN	17
5.1. LES RESSOURCES STABLES	17
5.2. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	19

5.3. SUIVI AFFECTATION N – 1	19
5.4. LES PROVISIONS ET LES FONDS DEDIES	20
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	21
<hr/>	
6.1. INFORMATIONS RELATIVES A L’EFFECTIF AU 31.12.2019	21
6.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES	21
6.3. TRANSFERT DE CHARGES	21
6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	22
<hr/>	
7.1. LES CREDITS BAUX	22
7.1.1. LES CREDITS BAUX MOBILIERS	22
7.1.2. LES CREDITS BAUX IMMOBILIERS	22
7.2. LES INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	22
7.3. GARANTIES LIEES AUX EMPRUNTS	23
7.4. CONGES PAYES DES TRAVAILLEURS HANDICAPES DES ESAT	23

Bilan propre afiph 2019 – ACTIF

ACTIF	31/12/19			31/12/2018
	Montant brut	Amort et prov.	Montant net	Montant net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	100 408	99 881	527	14 355
Autres immobilisations incorporelles	1 258 680	970 581	288 098	376 735
Immobilisations incorporelles en cours	132 902	0	132 902	116 818
Immobilisations Corporelles				0
Terrains	5 892 686	510 066	5 382 620	5 379 285
Constructions	70 425 208	37 121 370	33 303 838	30 355 193
Installations techniques, matériel et outillage	23 962 022	19 141 033	4 820 990	4 755 983
Autres immobilisations corporelles	10 914 786	7 590 355	3 324 432	3 227 868
Immobilisations corporelles en cours	454 490	0	454 490	2 360 029
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	2 341	0	2 341	2 309
Autres titres immobilisés	22 227 907	0	22 227 907	21 298 163
Prêts	3 035 528	0	3 035 528	3 021 396
Autres immobilisations financières	281 064	0	281 064	279 711
TOTAL I	138 688 022	65 433 286	73 254 736	71 187 844
Comptes de liaison	0		0	0
TOTAL II	0	0	0	0
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	545 519	34 722	510 797	603 474
Autres approvisionnements	69 086	16 014	53 071	40 129
En-cours de production (biens et services)	5 187	0	5 187	7 309
Produits intermédiaires et finis	322 985	20 860	302 125	389 320
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	156 410		156 410	77 634
Créances				0
Créances redevables et comptes rattachés (1) et (2)	11 759 672	841 941	10 917 731	11 602 748
Autres créances	3 662 622	0	3 662 622	6 935 984
Valeurs mobilières de placement	911 079		911 079	505 679
Disponibilités	3 289 964	0	3 289 964	5 411 235
Charges constatées d'avance	761 299	0	761 299	557 293
TOTAL III	21 483 822	913 537	20 570 286	26 130 805
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV	60 116		60 116	66 106
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI	0		0	0
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V+VI)	160 231 960	66 346 823	93 885 137	97 384 755

(1) Dont à moins d'un an : 10 822 996 € Dont à plus d'un an : 936 041 €

(2) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF

Bilan propre afiph 2019 – PASSIF

P A S S I F	31/12/2019	31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 132 868	8 132 868
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	6 083 550	6 083 550
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	3 642 602	3 642 602
Autres réserves	7 634 249	7 985 200
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	3 115 094	2 625 683
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	189 886	474 915
Autres Fonds Associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports avec droit de reprise	3 971 809	4 091 455
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	223 689	223 689
Réserve de compensation	183 437	591 139
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposable aux financeurs	0	0
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	6 495 037	5 325 804
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-6 797 446	-6 506 147
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 922 557	3 077 384
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	0	0
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	682 751	600 532
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 834 204	1 834 082
Immobilisations grevées de droits	0	0
TOTAL I	38 314 288	38 182 755
Comptes de liaison	0	0
TOTAL II	0	0
Provisions pour risques	1 657 979	2 061 501
Provisions pour charges	78 986	273 647
Fonds dédiés	3 326 728	2 984 954
TOTAL III	5 063 693	5 320 102
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	22 515 558	22 265 982
Emprunts et dettes financières divers (2)	22 867	14 724
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40 206	2 969 784
Redevables créditeurs	13 653	25 849
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (3)	6 009 177	5 574 885
Dettes sociales et fiscales	14 306 504	14 366 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	688 443	690 064
Autres dettes (4)	3 939 763	5 340 095
Produits constatés d'avance	2 970 985	2 633 799
TOTAL IV	50 507 157	53 881 898
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	0
TOTAL GENERAL	(I +II+III+IV+V)	93 885 137
		97 384 755

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 0 €

(2) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement : 0 €

(3) Dont à plus d'un an : 0 € Dont à moins d'un an 6 009 177 €

(4) Dont fonds à reverser (frais de participation frais de séjour) au CDI : 3 384 083 €

Compte de résultat 2019

	N	N-1	ECART	%
	2019	2018		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	469 197	539 368	-70 171	-13%
Production vendue biens	1 564 676	1 839 227	-274 551	-15%
Production vendue de services	8 134 797	7 936 424	198 373	2%
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 168 671	10 315 019	-146 348	-1%
Production stockée	-91 858	81 763	-173 621	-212%
Production immobilisée				
Dotations et produits de tarification	106 819 390	108 120 967	-1 301 577	-1%
Subvention d'exploitation	2 559 963	171 416	2 388 547	1393%
Rep/amort & prov transf charges	1 541 401	1 405 329	136 072	10%
Autres produits (aides aux poste TH)	15 494 459	15 381 302	113 157	1%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	136 492 026	135 475 796	1 016 230	1%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de marchandises	453 047	549 865	-96 818	-18%
Variation de stock				
Achats mat prem & autres appr	2 832 434	3 141 458	-309 024	-10%
Variation de stock	70 662	-95 248	165 910	-174%
Autres achats et charges externes (1)	33 717 925	33 199 558	518 367	2%
Impôts, taxes et vers assimilés	5 805 718	4 164 134	1 641 584	39%
Salaires et traitements	64 948 139	63 653 959	1 294 179	2%
Charges sociales	23 685 566	26 000 724	-2 315 159	-9%
Dot aux amort sur immobilisations	3 997 410	3 957 119	40 291	1%
Dot aux prov/immobilisations				
Dot aux prov/actif circulant	262 624	203 908	58 716	29%
Dot prov pour risques et charges	48 205	49 511	-1 307	-3%
Autres charges	103 544	113 727	-10 183	-9%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	135 925 273	134 938 716	986 557	1%
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	566 753	537 080	29 672	6%
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Excédent attribué ou déficit transféré (III)				
Déficit attribué ou excédent transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (2)				
Autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts & produits assimilés (2)	22 956	15 349	7 607	50%
Rep prov et transfert charges	14 532		14 532	
Différences positives change				
Produits nets / cession VMP	289 482	109 645	179 836	164%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	326 970	124 994	201 976	162%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	420 900	397 160	23 740	6%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	420 900	397 160	23 740	6%
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-93 930	-272 166	178 236	-65%
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	472 823	264 914	207 908	78%

	N	N-1	ECART	%
	2019	2018		
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	151 883	190 295	-38 412	-20%
Sur opérations en capital	1 046 554	1 721 783	-675 230	-39%
Reprises sur provisions & transferts de charges	1 219 592	225 333	994 258	441%
Reprises sur provisions RTT		14 286	-14 286	-100%
Reprises sur provisions renforcement de moyen (ESAT BPAS)		23 454	-23 454	-100%
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs (fonds dédiés)	738 595	457 704	280 891	61%
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 156 623	2 632 855	523 768	20%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	114 083	39 792	74 292	187%
Sur opérations en capital	753 674	1 219 618	-465 944	-38%
Dotations aux amortissements & aux provisions	1 429 552	506 383	923 169	182%
Engagements à réaliser sur ressources affectées (fonds dédiés)	1 091 393	650 190	441 203	68%
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 388 703	2 415 982	972 721	40%
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-232 080	216 873	-448 953	-207%
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	50 857	6 873	43 984	640%
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	139 975 619	138 233 646	1 741 973	1%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	139 785 733	137 758 731	2 027 002	1%
EXCEDENT OU DEFICIT	189 886	474 915	-285 029	-60%
(1) Dont crédit bail mobilier	4 418	8 197	-3 779	-46%
Dont crédit bail immobilier	413 234	411 615	1 619	0%
(2) Dont produits concernant des entreprises liées				
(3) Dont intérêts concernant des entreprises liées				

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration de l'association en date du 27/05/2020.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2019 a été marqué par les faits suivants :

1.1 Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires

Le dispositif du CITS a pris fin au 31 décembre 2018. A compter du 1^{er} janvier 2019, une nouvelle exonération de charges patronales a été instaurée pour limiter l'impact financier de la suppression du CITS. Pour l'année 2019, le montant de l'exonération s'élève à environ 2 571 000 €, correspondant à une baisse des taux de charges d'environ 5,62 %.

1.2 Investissements de l'exercice 2019

Les investissements non financiers mis en service en 2019 s'élèvent à 6 174 137 € (hors variation des immobilisations en cours).

Les immobilisations en cours ont diminué globalement de 1 889 454,63 € : augmentation sur l'année de 1 135 682,65 € et 2 660 642 € ont été mis en service courant 2019.

1.3 Emprunts

Trois emprunts ont été souscrits en 2019 pour un total de 3 314 565 € :

- Emprunt de 1 409 393 € sur une durée de 180 mois.
- Emprunt pour un total de 997 039 € sur une durée de 120 mois.
- Emprunt pour un total de 908 133 € sur une durée de 60 mois.

1.4 Avenant n°4 au CPOM ONDAM et neutralisation de l'excédent de facturation « amendement Creton »

L'avenant n°4 au CPOM 2014/2018 a été signé le 08/01/2019 avec l'ARS. Il prévoit la prorogation du CPOM de 2 ans, soit jusqu'au 31/12/2020. Il définit également les modalités de résorption des dépenses pérennes gagées par les recettes dites « Cretons ». L'objectif de facturation validé pour 2019 avec l'ARS représentait un total de 1 106 641 €.

Depuis 2017, les montants facturés au-delà de l'objectif prévu sont neutralisés pour venir en diminution de la dotation versée l'année suivante par l'ARS.

En 2019, le montant à neutraliser s'est élevé à 2 486 359 €. Cette somme a été comptabilisée au débit du compte 738800 " PJ CG EXCEDENT CRETON ".

1.5 Dépréciation de la valeur de l'immeuble à Saint Maurice L'Exil : ESAT AEIR

Ce bâtiment, acquis en décembre 2019 dans le cadre d'une résiliation anticipée du bail à construction, a été financé par un emprunt d'un montant de 2 200 000 €, frais de notaire, d'enregistrement et de résiliation compris.

Ce bâtiment a fait l'objet d'une évaluation en valeur par un cabinet indépendant en mars 2020 qui a fait ressortir une valeur « marchande » de 1 500 000 €. Le différentiel entre la valeur comptable et la valeur « marchande », soit environ 680 000 €, a été constaté en dépréciation et vient donc impacter, de façon exceptionnelle, le résultat de l'année.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

2.1. Litiges avec l'URSSAF sur l'exonération « aide à domicile » pour le SAVS

Un litige oppose l'AFIPH à l'URSSAF depuis plusieurs années sur l'application de l'exonération « aide à domicile » pour notre SAVS. La Cour d'Appel a jugé favorablement pour l'AFIPH en décembre 2019. Ce jugement condamne l'URSSAF à verser la somme de 842 731 € à l'AFIPH. L'URSSAF s'est pourvue en cassation le 17 février 2020. Compte tenu des principes comptables, ce produit exceptionnel n'a pas été comptabilisé en 2019.

2.2. Covid 19

En mars 2020, est intervenu le confinement pour faire face et lutter contre la pandémie. Des mesures en matière d'organisation ont été prises (retour à domicile des TH, cellule de crise, télétravail dans la mesure du possible, ...). L'impact financier est à cette heure difficile à mesurer. Cependant, certains éléments sont d'ores et déjà mesurables : maintien des dotations des établissements par l'ARS et les départements, baisse du chiffre d'affaires des ESAT (BAPC), maintien des salaires des TH, achats en nombre de matériels sanitaires (gants, masques, blouses, solution hydro alcoolique). Il est à noter des reports de délais accordés par l'Etat relatifs aux obligations comptables et administratives (conseil d'administration, assemblée générale, comptes administratifs, ...).

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

3.1. Applications des principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant du règlement CRC 99-01 et des règlements ANC 2014-03, 2015-06 et 2016-07, ainsi que de l'avis CNC n°2007-05 du 4 mai 2007, à l'exception des dérogations mentionnées au paragraphe suivant :

L'association a arrêté ses comptes en respectant à l'arrêté du 22/12/16 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux, à l'arrêté du 22/10/2003 pour l'établissement du bilan et du compte de résultat, et pris en compte le règlement n° 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels.

Les comptes 2019 sont établis sur la base du plan de comptes applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux (M22Bis), lequel a été harmonisé en 2007, avec le Plan Comptage Général applicable aux associations gestionnaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthodes comptables n'a été effectué au cours de l'exercice.

3.2. Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation prévue.

Construction : 30 ans

Agencements et aménagements : 5 à 20 ans

Mobilier de bureau : 3 à 5 ans

Matériel informatique : 3 ans à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provisions.

Les règlements 2002-10 et 2004-06 du Comité de Réglementation Comptable relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, applicables depuis le 1^{er} janvier 2005, sont mis en œuvre pour les acquisitions significatives.

En ce qui concerne le traitement des immobilisations par composants, le suivi du différentiel d'amortissements entre les règles comptables (règlement du CRC) et administratives n'est plus réalisé depuis l'exercice 2014 car les impacts comptables sont jugés non significatifs.

- **Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

La méthode retenue pour l'évaluation du résultat de cession est le Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP).

- **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du «Premier entré, Premier sorti». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des stocks fabriqués (ateliers) : les encours et les produits finis ont été évalués au prix de revient HT (coût matière + coût de production).

Les stocks sans mouvement depuis plus d'un an sont dépréciés à 50 % et 100 % au-delà de 2 ans.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 50 % lorsque l'antériorité remonte à + d'un an et 100 % au-delà de 2 ans.

- **Subventions d'investissement**

En application des dispositions du plan comptable associatif, les subventions attribuées pour le financement de moyens d'équipement non renouvelables sont amorties selon la même méthode et sur la même durée que les biens correspondants.

- **Rappel de la réévaluation**

Une réévaluation des terrains datant de 1979 est inscrite à l'actif pour **878069 €**.

- **Régime fiscal**

Le montant de l'impôt sur les sociétés dû sur les produits financiers et les produits de location s'élève à **50857€**.

- **Gestion centralisée de la trésorerie**

Un mandat de gestion assure la rémunération (calculée sur la moyenne des encours du trimestre échu) d'une partie des comptes courants. Les comptes bancaires fusionnés dans une même banque sont compensés.

Conformément à l'article R 314-95 alinéa IV du CASF et au nouvel agrément du siège 2017-2021, la part des produits financiers réalisée par la trésorerie des établissements, calculée au prorata des encours moyens de trésorerie de chaque entité, a été reversée au siège technique pour un montant de 94 309€.

Pour les établissements sous compétence du Département de l'Isère, la neutralisation en provisions réglementées (R 314-95 III) n'a pas été effectuée à la demande du financeur.

- **Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées lorsque l'association a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

- **Méthode d'évaluation des fonds dédiés**

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif du bilan qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Il s'agit notamment :

- des fonds dédiés PPI, comptabilisés sur la base des économies budgétaires réalisées sur les dotations aux amortissements et des charges financières. Les reprises s'effectuent si les charges réalisées dépassent le budget alloué aux établissements.
- des fonds dédiés IDR, constituées avec l'accord des financeurs. Les reprises sont effectuées si le budget alloué aux établissements ne permet pas d'absorber la charge.
- de fonds dédiés pour des loyers et redevances indexés sur le livret A avec l'accord des financeurs. Ces fonds, dotés en 2016 sur l'établissement de Grand Ouest, n'ont pas fait l'objet de reprise en 2018.

- **Comptabilisation du compte épargne temps (CET)**

L'accord collectif du 1er avril 1999 organisant l'aménagement et la réduction du temps de travail au sein de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif a désigné en janvier 2001 le groupe Malakoff Médéric (Fédérés Epargne Salariale et Fédérés Gestion d'Actifs), en qualité de gestionnaire du Compte Epargne Temps (CET).

A l'AFIPH, les sommes sont versées par l'association au titre du CET sur un compte titre CET composé de SICAV.

Au 31/12/2019 les SICAV destinées à couvrir ces engagements sont comptabilisées à l'actif, en titres immobilisés, à leur cours historique pour 2 586 120 € ; leur cours de clôture s'élève à 2 696 648 €. Elles sont détenues dans un objectif de détention à long terme, ce qui justifie leur comptabilisation en haut de bilan.

Quant à la dette auprès des salariés dans le cadre du Compte Epargne Temps, elle a été revalorisée en fonction des derniers coûts salariaux indiqués à l'organisme collecteur Malakoff Médéric. Cette mise à jour de la dette a été comptabilisée en charge de personnel pour 9 317 €.

Les cessions de parts du FCP, ont également été comptabilisées en produits et charges exceptionnelles.

Les dépôts en CET des salariés sont comptabilisés en charges de personnel, et les prises en charges par Fédérés sont comptabilisées en déduction des charges de personnel.

3.3. Dérogations liées à l'application de l'instruction comptable M 22

- **Règles d'amortissement des investissements**

Les établissements du Conseil Départemental amortissent les investissements acquis en N, au 1er janvier N + 1 (sans prorata temporis). Les durées d'amortissements demandées sont économiques et sont validées selon un barème du CDI. L'impact sur les dotations aux amortissements qui auraient dues être comptabilisées en 2019 est jugé non significatif.

Pour les autres établissements, les règles du prorata temporis et de la durée économique sont appliquées.

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

4.1. L'actif immobilisé

4.1.1. Mouvements des immobilisations

Désignation	Immobilisations au 31/12/n-1	Acquisitions de l'exercice	Reprises d'actifs	Mouvements de compte à compte	Immobilisations au 31/12n
	2018				2019
Frais d'établissement	100 408	-	-	-	100 408
Autres immo. incorpo.	1 221 117	37 562	-	-	1 258 679
Total Immob. Incorporelles (A)	1 321 525	37 562	-	-	1 359 088
Terrains (1)	4 428 355	-	-	-	4 428 355
Aménagements terrain s/sol propre (1)	1 346 805	52 172	-	-	1 398 977
Aménagements terrain s/sol d'autrui (1)	65 354	-	-	-	65 354
Constructions s/sol propre (2)	36 025 631	2 156 634	-	665 600	38 847 865
Aménagements bâtiments s/sol propre (2)	18 061 475	638 709	1 221	1 749 780	20 448 743
Bâtiments sur sol d'autrui (2)	5 263 754	-	163 468	-	5 100 286
Aménagements bâtiments s/sol d'autrui (2)	5 063 384	595 773	-	71 319	5 730 476
Matériels/outillages (4)	21 871 178	837 843	306 802	150 983	22 553 202
Agencements divers (3)	4 472 014	179 819	-	20 794	4 672 626
Legs (3)	-	-	-	-	-
Matériel de transport (3)	1 240 807	100 400	123 886	-	1 217 321
Matériel de bureau (3)	748 526	81 420	0	-	829 947
Matériel informatique (3)	1 661 935	227 329	720	2 167	1 890 711
Mobilier de bureau (3)	2 202 252	103 698	1 767	-	2 304 183
Immo. en cours augmentation	2 476 847	1 135 683	364 495	-2 660 642	587 392
Immo. en cours transfert en immobilisations	-	-	-	-	-
Avances sur immobilisations	-	-	-	-	-
Total Immo.corporelles hors TA (B)	104 928 316	6 109 478	962 359	-	110 075 436
Immo. s/Taxe d'Apprentissage					
Constructions (2)	224 422	-	-	-	224 422
Agencements (2)	73 418	-	-	-	73 418
Matériels outillages (4)	1 405 969	27 096	24 244	-	1 408 821
Total Immo. s/Taxe d'Apprentissage (C)	1 703 808	27 096	24 244	-	1 706 660
Total Immo. Corporelles (B+C)	106 632 124	6 136 574	986 603	-	111 782 095
Total immo. non financières (A+B+C)	107 953 649	6 174 137	986 603	-	113 141 183
Regroupement de certains postes du bilan					
Total Général Terrains (1)	5 840 514	52 172	-	-	5 892 686
Total Général Constructions (2)	64 712 083	3 391 116	164 689	2 486 699	70 425 208
Total Général Agenc. div. mat. mob. (3)	10 325 534	692 665	126 373	22 961	10 914 786
Total Général Matériel util. (4)	23 277 147	864 939	331 046	150 983	23 962 022

Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/N-1	Augmentation	Diminution	Mouvements de compte à compte	Solde au 31/12/N
Titre Caisse d'Epargne/participations	2 309	32	-	-	2 341
Garanties auprès d'organismes financiers	324 127	-	-	-	324 127
Titres immobilisés, droits de créances CET/SCPI	14 053 686	1 319 578	588 335	-	14 784 930
Obligations/ pdts structurés	6 920 350	2 000 000	1 801 500	-	7 118 850
Prêts	3 021 396	14 132	-	-	3 035 528
Cautions/Etablissements	255 393	26 699	38 314	-	243 778
Fonds garantie banques	38 849	-	1 564	-	37 286
Total immo financières	24 616 110	3 360 441	2 429 712	-	25 546 839

4.1.2. Tableau des amortissements au 31/12/19

Désignation	Amortissements au 31/12/ N-1	Dotations de l'exercice	Sorties	Mouvements de compte à compte	Amortissements au 31/12/N
	2018	2019	2019	2019	2019
Frais d'établissement	86 053	13 828	-	-	99 881
Autres immo. incorpo.	844 382	126 199	-	-	970 581
Provisions pour dépréciation fonds commerce	-	-	-	-	-
Total Amortissements Immo Incorporelles (A)	930 435	140 028	-	-	1 070 463
Aménagements terrain s/sol propre (1)	359 115	45 279	-	-	404 394
Aménagements terrain s/sol d'autrui (1)	48 114	3 559	-	-	51 673
Provisions pour dépréciation terrains (1)	53 999	-	-	-	53 999
<i>Provisions pour dépréciation immo corporelles (2)+(3)</i>	-	<i>680 000</i>	-	-	<i>680 000</i>
Constructions s/sol propre (2)	16 015 965	1 051 522	-	-	17 067 487
Aménagements bâtiments s/sol propre (2)	12 129 440	733 439	672	4 211	12 857 996
Bâtiments sur sol d'autrui (2)	3 437 691	154 762	163 468	-	3 428 985
Aménagements bâtiments s/sol d'autrui (2)	2 491 474	301 384	-	4 211	2 797 069
Matériels/outillages (4)	17 206 890	918 788	297 656	-	17 828 022
Agencements divers (3)	3 177 586	188 412	-	-	3 365 998
Matériel de transport (3)	1 067 282	49 238	123 886	-	992 634
Matériel de bureau (3)	438 793	59 938	-	-	498 732
Matériel informatique (3)	1 036 603	178 050	720	-	1 213 933
Mobilier de bureau (3)	1 377 401	142 461	803	-	1 519 059
Total Amort. Immo.corporelles hors TA (B)	58 840 353	4 506 832	587 205	-	62 759 980
Amort. Immo. s/Taxe d'Apprentissage					
Constructions (2)	208 903	7 512	-	-	216 415
Agencements (2)	73 418	-	-	-	73 418
Matériels outillages (4)	1 314 274	22 980	24 244	-	1 313 010
Total Amort. Immo. s/TA (C)	1 596 595	30 493	24 244	-	1 602 843
Total Immo. Corporelles (B+C)	60 436 948	4 537 324	611 449	-	64 362 824
Total immo. non financières (A+B+C)	61 367 383	4 677 352	611 449	-	65 433 286
Regroupement de certains postes du bilan					
Total Général Terrains (1)	461 228	48 838	-	-	510 066
Total Général Constructions (2)	34 356 890	2 908 220	164 140	-	37 100 970
Total Général Agenc. div. mat. mob. (3)	7 097 665	638 499	125 409	-	7 610 755
Total Général Matériel outill. (4)	18 521 165	941 768	321 900	-	19 141 033

Détail des dotations aux amortissements exceptionnelles	Solde au 01/01/19	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/19
Total Amort. Exceptionnels	-	680 000	-	680 000

4.2 Evaluation des stocks et travaux en cours

Désignation	Stock	Dépréciation des stocks			
	31/12/N	31/12/N-1	Dotation	Reprise	31/12/N
EXERCICES	2019	2018	2019	2019	2019
Stock matières premières	545 519	29 747	19 004	14 030	34 722
Combustible	0	0	0	0	0
Divers	69 086	11 916	16 014	11 916	16 014
Stock produits en cours	5 187	0	0	0	0
Stock produits finis	322 985	23 401	20 860	23 401	20 860
Total	942 777	65 064	55 878	49 347	71 595

4.3 Etat des créances et des dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations	2 341		2 341
	Titres immobilisés, droits de créances	22 227 907		22 227 907
	Prêts (1) (2)	3 035 528		3 035 528
	Autres immobilisations financières	281 064		281 064
	Sous total actif immobilisé	25 546 839	0	25 546 839
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux (3)	936 041		936 041
	Autres créances clients	10 822 996	10 822 996	
	Créances représentatives de titres prêtés	635	635	
	Personnel et comptes rattachés	155 485	155 485	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 380	23 380	
	Impôts sur les bénéfices	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	47 184	47 184	
	Autres impôts taxes et versements assimilés et subventions à recevoir	656 034	656 034	
	Divers (avances et acomptes versés sur commandes)	156 410	156 410	
	Groupe et associés (2)	0	0	
	Débiteurs divers	2 780 538	2 780 538	
	Charges constatées d'avances	761 299	761 299	
	Sous total actif circulant	16 340 002	15 403 961	936 041
	Total	41 886 841	15 403 961	26 482 880

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	14 132		
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
(2) Dont prêts et avances consentis aux associés	0		
"(3) Dont régularisations auprès des départements extérieurs à l'Isère		494 459	

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit et emprunts et dettes financières divers : (1)			
	- à un an maximum à l'origine	32 686	32 686	
	- à plus d'un an à l'origine (4)	22 505 740	3 106 850	10 564 559
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40 206	40 206	
	Clients, avoirs à établir	13 653	13 653	
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 009 177	6 009 177	
	Personnel et comptes rattachés	9 169 499	9 169 499	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 696 075	3 696 075	
	Impôts sur les bénéfices	50 857	50 857	
	Taxe sur la valeur ajoutée	60 765	60 765	
	Obligations cautionnées	0	0	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 329 308	1 329 308	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	688 443	688 443	
	Groupe et associés (2)	0	0	
	Autres dettes (3)	3 939 763	3 939 763	
	Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	
	Produits constatés d'avance	2 970 985	2 970 985	
	TOTAL	50 507 157	31 108 267	10 564 559

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 314 565		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 038 367		
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	0		
(3) dont comptes clients créditeurs	en 2019 :	-	
(3) dont comptes clients créditeurs	rappel 2018 :	-	
(4) hors solde créditeurs de banque	0		

4.4 Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 686	29 435
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	829 434	780 219
Dettes fiscales et sociales	9 047 859	8 855 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 356	2 880
Autres dettes :	130 335	70 836
Total	10 045 670	9 738 576

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	515 331	1 649 391
Autres créances	1 524 810	1 454 646
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	4 608	5 944
Total	2 044 749	3 109 981

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1. Les ressources stables

Fonds associatifs sans droit de reprise	31/12/2018	Variations	31/12/2019
Patrimoine intégré	3 344	0	3 344
Dons legs en capital	2 358 362	0	2 358 362
Dons legs en constructions	351 758	0	351 758
Dons legs en terrains	218 764	0	218 764
Subv. Invest. Renouvelables sans droit de reprise	5 087 283	0	5 087 283
Subv. Invest. Renouvelables sans droit de reprise	113 357	0	113 357
Total sans droit de reprise	8 132 868	0	8 132 868

Fonds associatifs avec droit de reprise	31/12/2018	Variations	31/12/2019
Apports avec droit de reprise	4 573	0	4 573
DDTEFP	1 068 235	-133 778	934 458
Réserve prêt logement	3 018 646	14 132	3 032 778
Subvention investissement renouvelable	141 788	0	141 788
Subvention investissement renouvelable	81 901	0	81 901
Total avec droit de reprise	4 315 144	-119 646	4 195 498

Réserves	31/12/2018	Variations	31/12/2019
Réserve spéciale réévaluation	911 577	0	911 577
Réserves	398 627	0	398 627
Réserves investissement biens renouvelables	6 083 550	0	6 083 550
Réserves de compensation des charges d'amort.	6 578 762	-350 951	6 227 811
Réserves de trésorerie	3 642 602	0	3 642 602
Réserves de compensation des déficits d'exploitation	591 139	-407 701	183 437
Autres réserves	96 234	0	96 234
Total réserves	18 302 492	-758 653	17 543 839

RAN	31/12/2018	Variations	31/12/2019
RN excédentaire	16 331 259	998 612	17 329 871
RN renégociation emprunts	0	0	0
Sous/total	16 331 259,00	998 611,52	17 329 871
RN Déficitaire	-6 277 693	-61 895	-6 339 588
RN PPRM ateliers	-96 234	0	-96 234
RN non repris définitif ARS	-3 345 037	0	-3 345 037
RN non repris définitif CDI	-3 925 567	-211 305	-4 136 872
RN non repris excédent invest. renouv.	-58 204	0	-58 204
Sous/total	-13 702 735	-273 200,16	-13 975 935
Non repris ICNE	-2 841	0	-2 841
Total	2 625 683	725 411	3 351 094

Résultats à reprendre dans les comptes administratifs des Ets CDI	31/12/2018	Variations	31/12/2019
Excédent n-1 CDI	1 181 368	-262 906	918 461
Excédent n-2 CDI	430 294	-43 926	386 368
Déficit n-1 CDI	-439 685	154 392	-285 293
Déficit n-2 CDI	-34 249	-5 436	-39 685
Total	1 137 727	-157 876	979 851

RAN affectés au financement de charges d'exploitation non pérennes	31/12/2018	Variations	31/12/2019
RAN travaux	49 116	0	49 116
RAN retraite	116 344	-23 783	92 561
RAN divers	3 873	0	3 873
RAN COM Les Violettes	274 190	0	274 190
RAN ECR & GESTION CONVENTIONNEE	1 622 448	373 599	1 996 047
RAN CDI	2 031 159	536 527	2 567 686
RAN CPOM ONDAM	90 947	204 766	295 713
Total	4 188 076	1 091 109	5 279 186

Dépenses non opposables aux tiers financeurs	31/12/2018	Variations	31/12/2019
Amortissements comptables différés	3 302	0	3 302
Provisions pour congés payés	-4 742 735	-43 288	-4 786 023
Non repris charges personnel	-58 372	-2 760	-61 132
Non repris provisions	-170 765	0	-170 765
Non repris charges exploitation	-1 537 578	-245 251	-1 782 829
Total des dépenses non opposables	-6 506 147	-291 299	-6 797 446

	31/12/2018	Variations	31/12/2019
Subventions d'équipements reçues	4 411 430	63 081	4 474 511
Amortissements subventions	-1 441 259	-214 511	-1 655 770
Taxe d'apprentissage	1 599 254	2 852	1 602 105
Amortissements taxe d'apprentissage	-1 492 041	-6 249	-1 498 289
Décision Modificative (DM)	4 212 023	-57 379	4 154 643
Amortissement DM	-3 611 491	139 598	-3 471 893
Total	3 677 915	-72 608	3 605 307

5.2. Affectation du résultat de l'exercice 2019

	GESTION CONVENTIONNEE					GESTION PROPRE					Total
	CPOM ONDAM	CPOM ESAT	ETS CDI	Siège technique	ECR (*)	Total 1	Vie associative	ESAT BAPC	AFIPH Emplois Compétences	Total 2	
Résultat comptable	- 928 129	219 479	1 022 507	- 135 260	- 9 317	169 280	27 629	28 149	- 35 171	20 607	189 886
Reprise du résultat N-2			346 683			346 683					346 683
Neutralisation / Financement sur réserves	518 426	166 949	-50 191	255 920		891 104					891 104
Résultat à affecter	- 409 704	386 428	1 318 999	120 660	- 9 317	1 407 066	27 629	28 149	- 35 171	20 607	1 427 673
Réserves de compensation des déficits	- 340 513	340 513				-					-
Réserves de compensation charges creton refusées	70 656					70 656					70 656
Financement mesures d'exploitation non reconductible			1 318 999	120 660		1 439 659					1 439 659
RAN Excédentaire		45 915				45 915	27 629	28 149		55 778	101 693
RAN Déficitaire	- 139 847				- 9 317	- 149 164			- 35 171	- 35 171	- 184 335

(*) Entité Comptable de retraitement

5.3. Suivi affectation n – 1

L'affectation du résultat 2018 a été conforme à la résolution prise par l'Assemblée Générale du 28/05/2019 sauf concernant les résultats des établissements financés par le Conseil Départemental de l'Isère. La modification apportée est la suivante :

	Résultat et affectation AG 28/05/2019	Résultat et affectation retenue CDI
Résultat affecté	653 483	733 952
Réserve de compensation des charges d'amortissements		
Réserve de compensation des déficits		<i>En attente</i>
Excédent affecté au fin. charges exploitation non reconductibles	653 483	<i>d'affectation</i>
Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation n+2		CDI
RAN Déficitaire		

5.4. Les provisions et les fonds dédiés

Provisions inscrites au bilan	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour investissements	4 212 023	149 206	-206 585	4 154 643
Reprise Provisions pour investissements	-3 611 491	206 585	-66 987	-3 471 893
Total	600 532	355 791	-273 573	682 751
Amortissements dérogatoires				
Total	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	209 025	0	0	209 025
Provision PV cessions d'actifs	1 625 057	122	0	1 625 179
Total	1 834 082	122	0	1 834 204
Total I	2 434 613	355 914	-273 573	2 516 954
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges	0	40 000	0	40 000
Provisions pour litiges avec le personnel	2 024 155	600 224	-1 006 400	1 617 979
Provision RTT	0			0
Provision travail de nuit	34 260	0	-34 260	0
Provisions pour garanties données aux clients	0			0
Provisions pour amendes et pénalités	0			0
Provisions pour pensions et obligations similaires	0			0
Provisions pour impôts	59 105	7 674	-669	66 110
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0			0
Provisions pour grosses réparations	178 004	0	-178 004	0
Provisions pour licenciement	28 609		-17 831	10 779
Autres provisions pour risques et charges	11 015	531	-9 448	2 098
Total II	2 335 148	648 428	-1 246 612	1 736 965
Provisions pour dépréciations :				
Sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Sur immobilisations corporelles	53 999	680 000	0	733 999
Sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Sur titres de participation	0	0	0	0
Sur autres immobilisations financières	14 532	0	-14 532	0
Sur stocks et en-cours	65 065	55 878	-49 347	71 596
Sur comptes clients	756 386	206 745	-121 191	841 940
Autres provisions pour dépréciations des comptes de tiers	306		-306	0
Sur valeurs mobilières de placement	0			0
Total III	890 288	942 623	-185 376	1 647 535
Total général (I+II+III)	5 660 049	1 946 966	-1 705 560	5 901 454

<i>Dont dotations et reprises:</i>	<i>- d'exploitation</i>	666 620	-684 628
	<i>- financières</i>	0	-14 532
	<i>- exceptionnelles</i>	1 280 346	-1 006 400
	<i>transferts de comptes</i>		

Fonds dédiés	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations exercice	Diminutions: Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
PPI	1 565 525	128 731	-181 029	1 513 227
IDR	290 881	260 000	-288 418	262 463
RTT	47 046	0	0	47 046
AUTRES(DONS ...)	1 081 501	702 663	-280 172	1 503 992
Total	2 984 953	1 091 393	-749 619	3 326 728

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Informations relatives à l'effectif au 31.12.2019

Nombre de CDI (personnes physiques) :

Cadres :	229
Collaborateurs	1 667
Total	1896

Cet effectif, reconverti en équivalent temps plein s'élève au **31/12/19 à 1733,16 ETP en CDI.**

En application de l'article 20 de la loi 2006 – 586 du 23/05/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **néant** en 2019.

6.2 . Commissaires aux comptes

Le montant en honoraires des commissaires aux comptes s'élève à **139 950.91 € TTC** (décret 2008-1487 du 31.12.08).

6.3. Transfert de charges

Détail des transferts de charges	31/12/n-1	31/12/n
Exploitation :	1 104 711	1 276 550
- Retrait CET	-	-
- Charges diverses de personnel	946 439	1 056 282
- Autres	158 273	220 268
Financiers	-	-
Exceptionnels	-	-
TOTAL	1 104 711	1 276 550

6.4. Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charge	Produit
Sur opération de gestion	114 083	151 883
Sur opération en capital : cessions immobilisations	598 619	645 256
Sur opérations en capital : Dotation/reprise amortissement	0	253 265
Sur opérations en capital : dons sections locales	0	47 957
Sur opérations en capital : Autres	155 055	100 075
Dot/reprise provisions s/plus-val cessions immobilisées	122	0
Dot Repr prov s/plus val actif circulant	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	680 000	0
Fonds dédiés	1 091 393	738 595
Reprise provisions RTT	0	0
Reprise sur provision renforcement de moyen ESAT	0	0
Risques charges	749 430	1 219 592
Total	3 388 703	3 156 623
Résultat excédent	-232 080	

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1. Les crédits baux

7.1.1. Les crédits baux mobiliers

NEANT

7.1.2 . Les crédits baux immobiliers

CREDIT BAIL IMMOBILIER		Avance preneur	Amortissement	intérêts	indexation loyers HT	TVA non déductible	Charge totale
Engagements							
	Locaux siège, 25 ans, du 01/06/2006 au 01/06/2031	612 159	1 075 664	232 581		384 081	2 304 485
	AAG, Espace Chauvin, 20 ans, du 01/03/2011 au 01/03/2031		4 263 104	1 351 024		505 271	6 119 399
redevances des exercices précédents							
	Locaux siège, 25 ans, du 01/06/2006 au 01/06/2031	- 307 090	- 426 680	- 222 839		- 191 322	- 1 147 930
	AAG, Espace Chauvin, 20 ans, du 01/03/2011 au 01/03/2031		- 1 342 476	- 831 404		- 195 649	- 2 369 529
redevances de l'exercice							
	Locaux siège, 25 ans, du 01/06/2006 au 01/06/2031	- 24 567	- 42 565	- 1 646		- 13 755	- 82 533
	AAG, Espace Chauvin, 20 ans, du 01/03/2011 au 01/03/2031		- 197 725	- 77 634	- 3 213	- 25 071	- 303 643
redevances restant à payer							
	Locaux siège, 25 ans, du 01/06/2006 au 01/06/2031	280 502	606 420	8 097	-	179 004	1 074 023
	AAG, Espace Chauvin, 20 ans, du 01/03/2011 au 01/03/2031		2 722 903	441 986		284 551	3 446 226
	TOTAL	280 502	3 329 323	450 083	-	463 555	4 520 249
	Locaux siège, 25 ans, du 01/06/2006 au 01/06/2031			VARIABLES			
	- 1 an	24 567	44 064				
	1 à 5 ans	98 269	192 330				
	+ 5 ans	157 667	370 026				
	AAG, Espace Chauvin, 20 ans, du 01/03/2011 au 01/03/2031			VARIABLES			
- 1 an	- 1 an		204 422				
0 à 5 ans	1 à 5 ans		889 641				
+ 5 ans	+ 5 ans		1 628 840				
	TOTAL GENERAL			VARIABLES			
	- 1 an	24 567	248 486				
	1 à 5 ans	98 269	1 081 971				
	+ 5 ans	157 667	1 998 866				

Souscription d'un SWAP auprès de la Société Générale :

- ▶ pour les locaux du Siège, d'un montant de 1075665 € pour une durée de 15 ans garantissant un taux de 4,45%
 - ▶ pour l'Espace Chauvin, d'un montant de 2 212 292 € pour une durée de 20 ans garantissant un taux de 4,55%
- valeur résiduelle de rachat : 1 €

7.2. Les indemnités de départ à la retraite

La convention collective appliquée dans l'association (CCN 1966) prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association. Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite pour l'année 2019 s'élève à **13 304 927 €** pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode du prorata des droits au terme. Elle est conforme à la recommandation 2003 R 01 du CNC.

Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation faible des salariés et de la table de mortalité) d'un taux d'évolution des rémunérations de 1 %, d'une actualisation au taux de 0,45 % et d'un taux de charges patronales de 58 % pour les non cadres et de 62 % pour les cadres.

7.3. Garanties liées aux emprunts

Organisme bancaire	Année de souscription	Capital souscrit	Date de fin	Restant dû au 31/12/2019	Engagements Donnés	Désignation des biens immobiliers sur lesquels porte la garantie
Lumbin 2005 CDC	2005	579 306	01/09/2030	293 857	Cauton Communauté de Communes du moyen	
CE INVEST 2006	2007	1 000 000	05/03/2022	187 374	Cauton onéreuse 50 % GCE (Groupe Caisse Epargne)	
DEXIA	2005	925 000	31/08/2030	320 142	Cauton Commune de Villard de Lans pour 50% de l'emprunt	
DEXIA	2005	1 160 000	30/09/2025	243 149	Cauton Commune de Grenoble (50%)	
DEXIA ALM Clos Or 2 2004	2004	375 000	31/03/2024	79 688	Hypothèque 1er Rang	16 rue Leconte de Lisle à Grenoble
SG Gachetière	2013	3 600 000	30/11/2028	2 445 463	Garantie Hypothécaire	Tènement immobilier (AP 636) 250 rue de Gachetière 38340 VOREPPE
BP Gachetière	2013	3 600 000	31/10/2028	2 276 942	Garantie Hypothécaire	Tènement immobilier (AP 636) 250 rue de Gachetière 38340 VOREPPE
CDC Gingko 2003	2003	411 612	01/11/2023	99 008	Promesse Affectation Hypothécaire	
BFCC 2007	2009	165 000	31/03/2019	–	Promesse Affectation Hypothécaire	11 rue de La Monta à ST Egrève (BH 39-40) Bois Imbert Nord (AP 35-36-45)
SG Reconst La Batie 2003	2003	83 000	31/12/2018	–	Promesse Affectation Hypothécaire	Bail à construction et constructions financées par l'emprunt
SG ANI Victor Hugo	2003	84 000	31/12/2018	–	Promesse Affectation Hypothécaire	Tènement immobilier de la Tour du Pin
BFCC 2015	2015	264 000	27/11/2022	115 067	Nantissement compte titres pour 191 534,50 €	
BFCC 2015	2015	119 069	27/11/2025	73 527	pour 1ère et 2ème tranches	
BFCC 2019	2019	997 039	28/06/2029	949 057	Nantissement compte titre parts capital BFCC pour 299 113,50 €	
BFCC 2019	2019	1 409 393	28/08/2034	1 387 772	Nantissement compte titres placement ECOFI 23 pour 704 700€	

7.4. Congés payés des travailleurs handicapés des ESAT

Les congés payés acquis par les travailleurs handicapés pour la partie du complément de rémunération à la charge de l'Etat s'élèvent à 721 370 € charges comprises.

Formule de calcul :

Provision CP TH au bilan/ Rémunération TH x Aide au poste = 120 374 € / 2 308 859 € * 13 836 391 €

afiph
ASSOCIATION
FAMILIALE
DE L'ISÈRE
POUR PERSONNES
HANDICAPÉES

*accompagner
le handicap*

association familiale de l'Isère pour personnes handicapées

association loi 1901 déclarée n°4596 reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)

3, avenue Marie Reynoard - CS 7003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2- Tél. 04 76 46 39 66 - Fax 04 76 12 13 38 - Courriel : accueil@afiph.org

www.afiph.org